COMMUNE DE LA TABLE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 11 octobre 2021

Membres en exercice : 10 Membres présents : 8

L'an deux mille vingt et un, le 11 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents: Jean-François CLARAZ, Christiane GIRARD, Lina NOVEL-CATIN, Chantal

PERRAZ, Patrice CHAPPELLET, Clément JACQUEMMOZ, Claudine PERRIN,

Geoffrey THOMAS.

Absents Excusés: Jean CAILLET (donne pouvoir à Jean-François CLARAZ)

Michel FORAY (donne pouvoir à Clément JACQUEMMOZ)

Secrétaire de

séance: Claudine PERRIN

Une minute de silence est observée en mémoire de Christophe AVERONE

Il est proposé d'ajouter au point 4 sur les demandes de subvention dans le cadre du FDEC, la question de la défense incendie.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2021 - 2021.08.01

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. CHOIX DE LA BANQUE CONCERNANT LES PRETS A SOUSCRIRE POUR LE FINANCEMENT DES PROJETS DE MAILLAGE ET PERIMETRES DE CAPTAGE. - 2021.08.02

Le Maire rappelle que la commune ne dispose pas des ressources suffisantes pour financer l'ensemble de ses travaux s'élevant à :

- 304 017.45€ H.T soit 364 820.94€ T.T.C pour le maillage de réseau
- 84 100 € H.T. soit 100 900 € T.T.C. pour les périmètres de protection

Afin d'assurer le financement de ces projets, il convient de souscrire :

un crédit de trésorerie court terme de 190 000€ dans l'attente du versement des subventions à venir et le remboursement du FCTVA et un prêt sur 20 ans d'un montant de 192 000€.

La commune a reçu des propositions du Crédit agricole des Savoie et de la Caisse d'Epargne de Rhône Alpes qui sont exposées au conseil municipal.

Après discussion, le conseil municipal décide de demander au Crédit Agricole des Savoie, aux conditions de taux en vigueur à la date de l'établissement du contrat, l'attribution d'un crédit de trésorerie de 190 000€ et d'un prêt long terme 192 000,00 € destinés à financer les travaux précités.

3. <u>ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION ET APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT. 2021.08.03</u> ET 2021.08.04

Le conseil approuve le rapport de la CLECT (communauté de communes Cœur de Savoie) 2021 et approuve le montant de 28 606€ attribué à la commune.

4. DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU F.D.E.C:

Epareuse: (2021.08.05)

Le Maire rappelle que l'épareuse de la commune acquise en 2006 nécessite des réparations importantes. Il convient de procéder à son remplacement. Des devis ont été demandés et le montant de la dépense est estimé à 33 000 € H.T. (39 600€ TTC). L'acquisition de ce matériel peut faire l'objet d'une subvention de la part du Conseil Départemental.

Un débat s'engage sur la possibilité de sous-traiter à une entreprise, l'entretien latéral des voiries,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'acquérir une nouvelle épareuse et sollicite l'aide financière du département dans le cadre du FDEC 2022.

Allées du cimetière (2021.08.06)

L'entretien des allées du cimetière ne permet plus l'usage des herbicides et représente un volume de travail horaire supérieur à 150h annuel. L'engazonnement peut être envisagé comme une situation pérenne. le montant des travaux est estimé à 26000 TTC et peut faire l'objet d'une subvention de la part du Conseil Départemental. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de procéder à l'engazonnement des allées du cimetière et sollicite l'aide financière du département dans le cadre du FDEC 2022.

Défense incendie (2021.08.07)

La défense opérationnelle incendie doit être améliorée sur le secteur alimenté par le captage de Chez Legrand nécessitant l'installation d'une réserve d'eau. Une étude préalable sera confiée au bureau d'études Baron Ingénierie pour un montant de 4280€ H.T (soit 5136€ T.T.C) afin d'établir un devis estimatif pour la mi-novembre 2021. Ces travaux peuvent bénéficier d'une aide du Conseil Départemental dans le cadre du FDEC et de crédits de l'Etat à travers la DETR (dossier à constituer début 2022).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet d'amélioration de la défense incendie sur la commune et sollicite l'aide financière la plus élevée possible du Conseil Départemental de la Savoie au titre du FDEC 2022 pour la réalisation des travaux pour lesquels le devis sera transmis dès que possible

5. QUESTIONS DIVERSES

URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES

Déposés

Karine Cuquat Chantal Chappellet Fabien Duffaud Durand Le Villard le Villard Les Barragues

Bornage Réfection toiture Façade et menuiseries

TRAVAUX ACHEVÉS

<u>Forêt</u>: vente sur pied de la parcelle 14 pour un montant de 30 144€ H.T. le martelage des parcelles 3 et 30 a eu lieu le 7 octobre 2021.

<u>Marquage au sol</u>: les dents de requins et passages piétons de la commune ont été refaits la première semaine d'octobre.

TRAVAUX EN COURS

<u>Maillage du réseau</u>: Les travaux de construction du local technique sont achevés. Les travaux de raccordement devraient débuter fin octobre.

ATTENTION, la circulation « route de la Tovire » entre le Villard et la Provenchère sera règlementée du 25 octobre au 3 novembre

TRAVAUX PRÉVUS

Périmètres de protection : actes administratifs en cours

<u>Chemin de la Combe</u>: mise en place de fraisat par l'entreprise Déléani entre le 14 et le 22 octobre. Pose d'une main courante pour les escaliers du petit parking de l'église : le devis est signé

Contrôle des poteaux incendie et extincteurs : prochainement.

Acquisition du chemin du Codra : actes administratifs en cours

AFFAIRES COMMUNALES

Correspondant forêt pour Espace Belledonne : Geoffrey THOMAS

11 novembre : en attente des directives préfectorales.

<u>Goûter des anciens et colis</u>: la commission d'action sociale qui remplace le CCAS se réunira prochainement pour organiser les animations de fin d'année en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

<u>Bulletin</u>: le conseil municipal a donné un avis favorable à la réalisation d'un bulletin municipal pour janvier 2022. Les membres du conseil municipal sont invités à rédiger des articles.

<u>Femmes Elues</u>: Le maire a sollicité les élues du conseil municipal pour faire partie du groupe « femmes élues de Savoie ». Un contact sera pris avec une membre de ce groupe pour mieux comprendre le rôle et l'implication nécessaire.

Le prochain conseil est fixé au 26 novembre 19h30.

La séance est levée à 21h00

Le Maire,

Jean-François CLARAZ

~~